

CORILPro



Traitements & finitions bois

CORAPPRET « S » Blanc

Proposé en 5L et 25L

✓ Hydrofuge,
antibleu✓ Solvant
pétrolier
désodorisé

Appret blanc microporeux « IFH »

Pour bois insecticide, fongicide, hydrofuge, stabilisateur

Limitant les variations dimensionnelles recouvrable par tout système de peinture

DESTINATIONS ET PROPRIÉTÉS

- **CORAPPRET « S » BLANC** est un primaire à base de **solvant pétrolier désodorisé** qui assure une protection «IFH» Insecticide, fongicide, hydrofuge et antibleu. Il est destiné à la mise en teinte des menuiseries industrielles.
- Il permet de réguler les échanges d'humidité.
- **CORAPPRET « S » BLANC** doit être recouvert d'une finition dans les trois mois suivant la mise en place des bois (de type peinture CORILUX ou équivalent (norme NF P23-305 annexe 4).
- Aspect : liquide fluide, mat, légèrement satiné.
- Classification AFNOR : Famille 1 classe 4a (norme NF T36-005).
- Masse volumique : 0.85 gr/cm³.
- Point éclair : 41°C – **Produit inflammable.**
- Séchage: hors poussières 30 mn – recouvrable: 12 h (les paramètres humidité, température et ventilation influent considérablement sur le temps de séchage).
- Pouvoir couvrant : 8 à 12m²/litre selon la préparation des bois.
- Extrait sec : 20% environ (norme NF T30-084)
- Conditionnement : 5L – 25L – 200L.
- Valeur limite UE pour ce produit : (catégorie A/f type PS) 700g/L. Ce produit contient au maximum 650 g/L de COV.

APPLICATION

- **CORAPPRET « S » BLANC** est livré prêt à l'emploi.
- Ne pas diluer. Bien brasser avant utilisation.
- Les bois doivent être secs, (- de 20% d'humidité) dégraissés, selon l'essence (MOVINGUI - IROKO...). Les bois de structure devront être traités préalablement selon la norme NF P 23 305 avec CORIFOND'S ou CORIPHENE.
- L'application de **CORAPPRET « S » BLANC** peut se faire au pinceau, au pistolet ou au trempage.
- NB : L'utilisation en bac nécessite un brassage avant chaque utilisation (attention ne pas utiliser l'air comprimé pour réaliser le brassage) et un renouvellement du volume du bac tous les 3 mois maximum.
- Le nettoyage des outils se fait au WHITE SPIRIT ou CORIDIL

ENTRETIEN ET CONSERVATION

Substances contribuant à la classification du produit : Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2-25%); Hydrocarbures, C9, aromatiques (benzène < 0.1 % m/m); 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate

- Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En intérieur, assurer une ventilation jusqu'à l'évaporation des solvants.
- En cas d'incendie, utiliser de la poudre polyvalente ABC pour l'extinction.
- Eliminer ce produit et son récipient conformément à la législation actuelle de traitement des déchets (Annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement). Ne pas jeter dans l'environnement.
- Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle.

Application au pinceau,
pistolet ou trempageNettoyage des outils au
white spirit